

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le mercredi 11 février 2015 à compter de 20 h00, au lieu habituel des séances du Conseil municipal, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Denis Campeau, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Lucie Beaudoin, Dominique Rougeau, Pierre Lauzon, Bernard Archambault, Chantal Denis et Jacklyn Estrada, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Sont également présents, madame la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, Joscelyne Charbonneau pour agir aussi comme secrétaire pour la prise des minutes aux présentes ainsi que monsieur l'inspecteur municipal, Marc Béland pour agir comme personne ressources.

• **Constat du quorum, renonciation à l'avis de convocation, ouverture de la séance**

Le quorum est constaté. Le Maire rappelle que la séance est enregistrée et il ouvre celle-ci à 20 :06 heures pour traiter des seuls sujets suivants :

RÉSOLUTION 2015-02-039

**Adoption de l'ordre du jour
Ordre du jour**

Il est proposé par madame Chantal Denis, appuyé par monsieur Bernard Archambault, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour comme suit :

1. Constat de l'avis de convocation et du quorum
2. Réclamation de l'aide financière accordée par le MTQ suite à la fin des travaux. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. Période de questions

2. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

RÉSOLUTION 2015-02-040

Réclamation de l'aide financière accordée par le MTQ suite à la fin des travaux

Il est proposé par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, appuyé par madame Lucie Beaudoin, et résolu:

Que le Conseil accepte les travaux terminés concernant l'amélioration du rang du Brûlé et de la Montée Lapierre et les dépenses s'y rapportant au montant de 34 875.87 \$ taxes applicables incluses dont il a autorisé les paiements par sa résolution n° .

Que le Conseil réclame la subvention de 8 957\$ accordée par le ministre délégué aux Transports, monsieur Robert Poëti, par l'entremise de notre député, monsieur Simon Jolin-Barette;

Procès-verbal Séance extraordinaire du 11 février 2015

Que le Conseil déclare que les dépenses pour lesdits travaux ne font pas l'objet d'une autre subvention et demande au ministère des Transports de bien vouloir lui verser ladite subvention consentie au dossier n° 00021796-1 - 57075 (16) - 2014092621.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune personne du public n'est présente dans la salle. Des Conseillers posent des questions sur les seuls sujets à l'ordre du jour.

* * * * *

RÉSOLUTION 2015-02-041

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion proposée par monsieur Bernard Archambault, appuyée par madame Jacklyn Estrada Rodriguez, la séance est levée à 20h20 heures.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de crédits suffisants

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et/ou affectations d'excédents ou de surplus et/ou de réserves et/ou transferts autorisés par le Conseil municipal au cours de la présente séance.

Denis Campeau,
Maire

Joscelyne Charbonneau
Secrétaire-trésorière et directrice générale
Par intérim